

Conseil de quartier

« Centre »

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU 17 NOVEMBRE 2021

Présents : Mme CREUZET (Maire), M. MARDEUIL (1^{er} adjoint), Mme CHEVASSON (présidente du conseil de quartier), M. BLANCHARDON (vice-président du conseil de quartier), Mme CENSIER, M. CHIARINELLI, Mme FENON, M. GALLARDO, Mme FERRARA, M. GARDETTE, Mme GUERRINI, M. COURT, M. KNEPPER, M. MIALLET, Mme MIJAT, M. PILONCHERY, M. TREMSAL, M. ROYER - M. POUXE (cabinet du Maire), Mme LESCIEUX (responsable de la direction générale)

Excusés : M. GABERT

A l'ordre du jour :

- suivi des travaux de voirie 2021
- restitution des travaux des commissions
- questions diverses

Madame le Maire, Mme Chevasson et M. Blanchardon accueillent l'assemblée et remercient les personnes de leur présence à cette séance plénière du conseil de quartier du Centre.

1/ Suivi des travaux de voirie 2021

Mme Chevasson présente les travaux de voirie réalisés par la commune en 2021 dans le quartier du Centre :

- Avenue de la Libération : 37 300 €TTC + 6 700 €TTC + 17 650 €TTC
- Impasse des Marronniers : 19 200 €TTC
- Rue Dorian : 53 200 €TTC

Madame le Maire insiste sur l'effort conséquent à fournir par la commune pour la rénovation de sa voirie complète : un programme de travaux de 400 000€ par an sur la commune sera déployé en ce sens durant tout le mandat.

2/ retour sur les demandes des commissions

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Avenue de la libération	Végétalisation de l'avenue	Avis favorable : 1er trimestre 2022
Quartier du centre	Plan vélo	Avis favorable : lancement de l'étude en 2022
Rue Vauban	Nettoyage des crottes de chiens	Fait
Quai Pincourt	Signallement dépôts sauvages	Fait
Rue Vauban	Signallement végétation débordante sur la chaussée	Courrier envoyé au propriétaire

COMMISSION SECURITE

Rue Gambetta	Quilles et panneaux de stationnement illégaux	Avis favorable : demande transmise
Quartier du centre	Contrôles de la police dans les rues adjacentes de l'avenue de la libération	Avis favorable : demande transmise
21 bis boulevard des Belges	Contrôle policier pour stationnement gênant	Avis favorable : demande transmise

COMMISSION VOIRIE

Arrêt de bus ligne Le Creusot TGV	Courrier de demande de renforcement de la signalétique sur l'arrêt de bus	Courrier fait
Allée des fleurs	Mise en sens unique de la rue	Avis favorable pour étude d'impact et phase d'expérimentation en 2022
Allée des fleurs	Places PMR et zébra non respectés	Intervention et pose de quilles pour protéger l'accès de la place PMR : fait
Passage Rivier	Fissures dans la chaussée	Vérification par le service voirie faite

M. Mardeuil précise que l'étude de la mise en sens unique de l'Allée des Fleurs fera l'objet d'une enquête auprès des riverains à réaliser par la mairie.

3/ questions diverses

- M. Tremsal signale que les bacs de tri de Roannais Agglomération ne sont pas dans le bon sens pour permettre leur usage par les Personnes à Mobilité Réduite. Il est demandé si des bacs enterrés pourraient être installés : attention, Roannais Agglomération n'est plus favorable à installer de nouveaux bacs enterrés car des problèmes d'infiltration et de pourrissement des fosses sont apparus.
- M. Knepper demande si une étude pourrait être lancée pour la mise en sens unique de la rue Dorian pourrait être envisagée ? Il estime que la chaussée est trop étroite pour 2 voitures. Madame le Maire explique que la question est complexe, et qu'il faut respecter le schéma de circulation de la ville, travaillé avec un bureau d'études. M. Mardeuil rappelle que l'ancien schéma prévoyait sa mise en sens unique, mais que suite à un désaccord sur les conséquences, cette solution n'a pas été retenue. La réflexion est donc encore en cours. M. Gallardo ajoute qu'il revient aux professionnels de penser ce schéma en intégrant les enjeux de végétalisation et de modes de déplacements doux.
- M. Royer signale un problème d'incivilités dans le secteur de la Roseraie et du passage Rivier, vu en commission sécurité : circulation des 2 roues, dialogue difficile... des caméras de vidéo-protection sont-elles prévues dans le secteur ? Madame le Maire explique que des caméras supplémentaires seront en effet à l'étude, après un bilan de l'efficacité des premières caméras. Mais le problème de ce secteur a déjà été signalé auprès du commissariat de Roanne, car la zone a été identifiée à risque.
- Mme Guerrini demande si des bornes supplémentaires de chargement électriques sont prévues ? non, il n'y a pas de bornes supplémentaires prévues. Le Problème d'utilisation abusive des emplacements par des véhicules professionnels est évoqué : il est connu par les services de la ville qui ont interpellé les usagers concernés, une résolution est en cours.

- Mme Mijat signale le danger des cyclistes non équipés de lumières et gilets fluorescents ? Des mesures de prévention sont organisées au collège, Madame le Maire rappelle les responsabilités individuelles et le rôle des parents.

La prochaine séance plénière du conseil de quartier du Centre est fixée au mercredi 2 mars 2022 à 18h.